

*Unio crassus*



© I.E.A.



© I.E.A.

## Description de l'espèce

La Moule de rivière est un mollusque bivalve nacrier, jadis commun dans les fleuves et rivières de France. Sa taille peut atteindre 70 mm, pour une hauteur de 35 mm. Deux muscles épais actionnent une charnière composée de 2 dents sur la valve gauche et d'une seule sur la valve droite.

La famille des Unionidés à laquelle appartient la Moule de rivière se caractérise par un mode de reproduction particulier car les larves expulsées par les adultes (non sexués) vont se fixer puis s'enkyster sur les branchies de certains poissons (Épinoche et Épinochette principalement) afin de terminer leur développement, sans dommage pour le poisson-hôte.

## Indices de présence

Les principaux indices sont les valves retrouvées sur les berges des cours d'eau, après que les individus ont été consommés par divers prédateurs, au premier rang desquels le Ragondin.

## Répartition régionale et populations

Le statut exact de l'espèce en région Centre est méconnu en raison de l'absence d'études récentes. Elle a notamment été retrouvée en 2000 dans la Vienne, en Indre-et-Loire.

Cette absence de données tend cependant à confirmer le déclin apparent de cette espèce au cours du XX<sup>ème</sup> siècle.

## Habitats et mesures de gestion favorables

Cette moule d'eau douce, parfois appelée Mulette, a vu ses populations régresser, suite à l'action d'un ensemble de facteurs.

Si la pêche intensive ne peut être invoquée en France, ce sont surtout la pollution des eaux courantes, le curage et la rectification du tracé des rivières qui peuvent être incriminées. *Unio crassus* vit en effet en colonie, sur les fonds vaseux ou sablonneux des rivières et des fleuves, de préférence dans les zones de courant moyen à fort.

La présence de ses poissons-hôtes est également indispensable, d'où l'intérêt de la préservation des conditions favorables à ces espèces.

